

Modernisation de l'agriculture au Mali: Les propositions du Ministre Lassine Dembélé pour stimuler l'économie agricole

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 22 AVRIL 2024

1559

www.malikile.com

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Début d'une transition au Haut Conseil Islamique du Mali

Fin du Mandat de Chérif

Ousmane Madani Haïdara



Flamme d'espoir pour le Burkina Faso et le Mali :
L'or brille au-delà des frontières



Tribunal militaire de Bamako :
Ouverture de l'Audience Ordinaire Correctionnelle

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

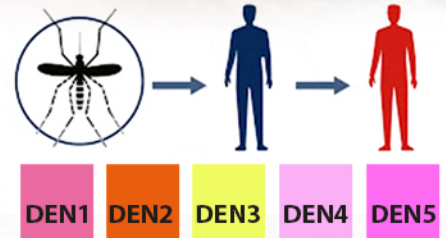


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



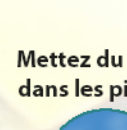
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.14



P.17



P.30



/ Une /

Début d'une transition au Haut Conseil Islamique du Mali
Fin du Mandat de Chérif Ousmane Madani Haidara

P.4

/ Breves /

Flamme d'espoir pour le Burkina Faso et le Mali : L'or brille au-delà des frontières
Tribunal militaire de Bamako : Ouverture de l'Audience Ordinaire Correctionnelle
Le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO-Mali) : Rentrée annuelle 2024
Dialogue inter malien : Des conclusions connues d'avance

P.12

P.13

P.14

P.15

/ Actualité /

Justice : Le président de la transition accorde la grâce à 298 détenus
Trafic de bois précieux du Mali : Omerta sur un désastre
Modernisation de l'agriculture au Mali : Les propositions du Ministre Lassine Dembélé pour stimuler l'économie agricole

P.17

P.19

P.26

/ Politique /

Dialogue inter-malien : Péril sur l'inclusivité ?
Dialogue Inter-Malien : Plaidoyer pour prolonger la Transition ?

P.30

P.32

/ Culture & Société /

Âgés de 8 et 13 ans,
Le mariage de deux ados ukrainiens scandalise la toile

P.34

/ International /

Retrait des militaires américains du Niger :
Un tournant dans la lutte contre le djihadisme au Sahel
La Chine et l'Afrique : Unies pour faire du 21e siècle

P.35

P.36

/ Sport /

Compétitions interclubs africaines :
Forcément un malien en finale

P.38

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Début d'une transition au Haut Conseil Islamique du Mali

Fin du Mandat de Chérif Ousmane Madani Haidara

Le Haut Conseil Islamique du Mali entame une période de transition. En effet, depuis le samedi 20 avril 2024, le Chérif de Banconi et son équipe ont achevé leur mandat de 5 ans à la tête de la plus haute institution musulmane au Mali.

Deux événements majeurs sont attendus par la communauté musulmane

du Mali. Il s'agit notamment du bilan de l'équipe sortante et de l'organisation d'un congrès pour la mise en place du nouveau bureau, que ce soit avec ou sans la candidature du guide des ANÇARDINES.

Dès à présent, les impressions concernant le bilan du président sortant ne sont pas favorables. Sous le mandat

de Chérif Ousmane Madani Haidara, de nombreuses violations des règlements du HCI ont été constatées. Les règlements internes prévoyaient une conférence à mi-mandat qui n'a pas eu lieu, et un congrès aurait dû être organisé pour évaluer le mandat écoulé et définir les perspectives pour les 5 prochaines années, mais rien n'a été entrepris. Ces manque-

ments ont laissé les membres du HCI sur leur faim quant à la gestion du Chérif de Banconi.

La communauté musulmane déplore les nombreux dysfonctionnements survenus sous le mandat du guide des ANÇARS, qui suscitait tant d'espoir en raison de son importance au sein de la société malienne. Le non-respect des règlements intérieurs, concernant la tenue de la conférence nationale et l'organisation du congrès à temps, ainsi que la gestion clandestine des affaires du HCIM, ont été particulièrement critiqués.

La non-transparence de la gestion financière du HCIM est également pointée du doigt. Il est encore frais dans les mémoires qu'un audit des états financiers du HCI avait été demandé, et Cheikh Soufi Bilal a été fortement impliqué dans cette demande, notamment en tant que responsable de la commission de contrôle du HCI. L'incapacité de gérer les affaires de la communauté musulmane, telles que la réglementation du prêche, des mosquées et la valorisation des imams et des leaders religieux, a également été soulignée.

Les dysfonctionnements et l'absence de cohésion au sein du BN du HCIM ont été mis en lumière par de nombreuses plaintes des membres du bureau, montrant un dysfonctionnement au sein du Bureau National du HCI. De plus, la montée de la tension entre les différentes tendances reli-



gieuses pendant ce mandat a été rap- pelée par une source interne.

La religion musulmane face à de nombreuses attaques de la part de forces et/ou sectes qui s'opposent à l'islam ! Notamment les kamites, face auxquels le Bureau du HCI reste totalement inactif.

Face à tous ces éléments, la jeunesse musulmane se prépare à prendre les choses en main et à tenter de rajeu-

nir complètement le bureau exécutif national, afin de donner plus de dynamisme et de crédibilité au Haut Conseil Islamique.

La même source nous indique des tractasseries sont en cours pour sauver la situation. Des propositions fixent la date du nouveau congrès dans 3 mois.

Affaire à suivre donc

■ Karamoko B Keita

malikile.com
LA PREMIÈRE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUÉS ET DE RELATION MÉDIAS ET BIEN D'AUTRES SERVICES !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

74^{ème} Malinké
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3 EME
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

■ mountagatall



@mountagatall

LE PRÉSIDENT DU CNID- ASSOCIATION S'EN EST ALLÉ ! Triste, très triste journée, journée de deuil pour nous : le Doyen ISSAGA TRAORÉ dit BACHAKA , qui nous a constamment rappelé à résister avec dignité, qui nous mis en garde contre la corruption s'en est allé laissant derrière lui sa famille biologique, politique, ses amis, camarades, voisins et coreligionnaires de sa mosquée, tous inconsolables. Mais ALLAH, le Très Miséricordieux dans le Saint Coran a dit dans la Sourate 29:57 "Toute âme goûtera la mort. Ensuite c'est vers nous que vous serez ramenés". Ce fut le tour de Bachaka ce jeudi 18 avril 2024. Bachaka, tout au long de sa vie a tout refusé au nom Dambé, de son honneur, de son patriotisme et aussi par humilité. Il faisait partie des 11 membres qui formait le Comité Directeur du CNID-ASSOCIATION dont il devait plus tard le président, le Gardien du temple. Il nous quitte sans tambour ni trompette, presque incognito après une vie familiale, professionnelle, sociale et politique bien remplie. Ainsi un grand baobab s'est couché. Un homme bien et de bien s'en est allé nous privant à jamais de ses conseils éclairés, de cette énergie qui ne le quittait jamais dès qu'on parlait du Mali ou de son parti. Le voici sur cette photo drapé dans son boubou de soudanais, simple mais Ô combien tenace et plein d'énergie. Comme sur cette autre photo, affrontant le parti unique, le 3 novembre 1990 lors de la 1ere assemblée générale tenue au Mali pour réclamer la démocratie et le multipartisme. Avec sa barbe fleurie style grand papa ou chef traditionnel, il a participé à toutes les grèves et défendu tous les travailleurs lésés au Mali et en Afrique. C'est au 6ème Congrès du CNID -FYT qu'il délivra son testament dans un discours pathétique et plein d'éloges pour le Parti et son président. Très applaudi il termina son discours en disant devant un auditoire ému jusqu'aux larmes : "Je ne sais pas si je serai encore en vie au prochain congrès.... mais...". Ce 18 avril 2024, le doyen nous quitte aussi discrètement qu'il a vécu nous laissant orphelin. Dors en paix vieux compagnon, vieux frère. Nous te devons tout ! Tu ne nous dois rien ! Ton œuvre sera poursuivi. Nous en faisons le Serment à l'homme du 26 Mars, des jours d'avant et des jours d'après, de tous les grands jours, des jours de braise et d'espoir. Nous pleurons au Cnid le Grand combattant, le Timonier, le Fidèle parmi les fidèles par la parole et les actes. Bon voyage

dans le Panthéon des combattants des causes nobles et de la Démocratie. Face à cette douleur qui étreint nos poitrines, qu'ALLAH raffermisse notre foi et nous donne la force et l'humilité d'accepter Sa décision Repose en Paix Bachaka !! PS : En vérité je n'ai pu écrire l'hommage que tu méritais. Ce texte est juste. une compilation des messages sur j'ai reçus.



■ Cheickna H Sylla



Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation

Mesdames Keïta Fanta Diallo [épouse de Modibo Keïta), Traoré Mariam Cissoko [épouse du Général Moussa Traoré), Touré Lobbo Traoré [épouse du Général Amadou Toumani Touré), Keïta Aminata Maïga [épouse de Ibrahim Boubacar Keïta).

Les anciennes Premières dames de la République soutiennent à fond le dialogue inter-Maliens !



■ Miniankakai Sogoba



Sénégal : Un conseiller de Sonko, Alla Kane, réclame le départ des militaires français et l'abandon du franc CFA. Fini par la France au Sénégal.



■ Issa Kaba



Le Salon des médias a été reçu ce jeudi 18 avril par la direction de Diarra Transport qui a donné son accord de principe pour accompagner l'événement.

Il faut noter que cette année la plus grande rencontre des médias du Mali veut être la plus grande rencontre des médias de l'Afrique de l'ouest avec plusieurs organes de média venant des pays de la sous région.



■ Drissa Niono



La Ligue de Bamako tient sa promesse Remboursement des frais de participation des clubs par la Ligue de Bamako à l'occasion de la Conférence de presse d'avant match de la phase Carré d'AS. C'était ce vendredi 19 avril au siège de la Ligue de Bamako.

Sponsor :
Production :



■ LIGUE ISLAMIQUE MONDIALE



Sur invitation de la Ligue Islamique Mondiale, le Coordinateur Général de la Communauté Sunnite du Mali, le Cheikh Imam Dicko a quitté Alger pour se rendre, ce jour, 20 Avril 2024, en Arabie Saoudite où il participera à la conférence Internationale organisée par LIM.

L'imam Dicko est accompagné par ses collaborateurs



■ Serge Daniel



@sergedanielinfo

#Mali-Mauritanie/Tensions Convocation de l'Ambassadeur du Mali en Mauritanie par le ministère des AE... Visite d'un ministre mauritanien à BKO... Nouakchott "proteste et veut des explications" après "les exactions "subies" par des civils mauritaniens à la frontière des 2 pays.

■ LSI AFRICA



@lsiafrica

[USA - NIGER] Plus d'un millier de militaires américains quitteront le Niger dans les mois à venir. La plupart des Américains en poste au Niger sont stationnés sur la base aérienne 201, une installation vieille de six ans et d'une valeur de 110 millions de dollars. Depuis le coup d'État militaire les troupes sont inactives et la plupart des drones MQ-9 Reaper sont cloués au sol, à l'exception de ceux qui effectuent des missions de surveillance pour protéger les troupes américaines. Lors de la deuxième reunion consacrée cette semaine à Washington, le secrétaire d'État adjoint Kurt M. Campbell a déclaré au premier ministre du Niger, Ali Lamine Zeine, que « les États-Unis n'étaient pas d'accord avec le fait que le pays se tourne vers la Russie pour sa sécurité et vers l'Iran pour un éventuel accord sur ses réserves d'uranium ».



■ Momar



@GalsenNdiaye22

Il est peut-être temps que votre président arrête d'être un dominé avec un patron. ce monsieur à droite saisie chaque occasion pour montrer que le président est son boy. Cet situation Va t'elle continuer pour les 5 ans à venir ? #presidentDominé #PremierMinistreEnvhahissant



■ Nathalie Yamb



@Nath_Yamb

12 pays ont voté pour l'adhésion de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'ONU, 2 se sont abstenus, et les Etats-Unis ont mis leur veto. A New York, 12

<1. L'unique solution pour un fonctionnement équilibré de l'ONU, c'est de faire sauter le droit de veto et le statut de membre permanent. Ce n'est pas de donner un siège ou deux de membres permanents à l'Afrique. Le droit de veto et le statut de membre permanent, ce sont les fondations pourries de l'édifice. Normalement, ce devrait être un pays, une voix, et des places tournantes, sans discrimination aucune. Et comme les bébés gâtés du conseil de sécurité n'accepteront jamais de renoncer à leurs privilèges, il faut donc fonder une nouvelle organisation qui reflète la réalité géopolitique actuelle et soit respectueuse de chaque État membre. Cela se fera dans l'éco-système des BRICS. Cela fait des années que je le répète, et le temps me donne raison. Espérons que nos chefs d'Etat sont assez lucides pour s'en rendre compte et travailler à cela.



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accidents du travail du district de Bamako que l'INPS procédera à un contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.

Le contrôle physique des rentiers de Bamako est prolongé jusqu'au 16 février dans toutes les agences principales de l'INPS de Bamako, ainsi qu'au niveau de l'inspection générale à l'immeuble ECOBANK.

Ce contrôle concerne tous les modes de paiement, y compris la caisse et les virements bancaires.

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le Carnet AT ou le numéro AT.

La Direction Générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de tous les concernés.

Bamako, le 06 février 2024
La Direction Générale

Flamme d'espoir pour le Burkina Faso et le Mali : L'or brille au-delà des frontières



Les récentes fluctuations du prix de l'or ont apporté une lueur d'espoir aux populations du Burkina Faso et du Mali. Avec une augmentation constante ces derniers mois, dépassant désormais les 2400 dollars l'once, cette précieuse ressource promet des retombées économiques significatives pour ces deux nations sahéliennes.

Il est notoire que les économies du Burkina Faso et du Mali reposent en grande partie sur les exportations d'or. Cette flambée des cours, largement alimentée par les tensions géopolitiques mondiales, devrait perdurer jusqu'à la fin

de l'année 2024 selon de nombreux analystes. Certains vont même jusqu'à prévoir un prix atteignant les 2700 voire 3000 dollars l'once dans un avenir proche.

Pour ces pays confrontés à des défis sécuritaires et politiques majeurs, cette embellie sur les marchés mondiaux de l'or représente une véritable opportunité économique. En effet, l'or contribue de manière significative aux revenus miniers, représentant respectivement 22% et 19,25% des revenus miniers au Mali et au Burkina Faso en 2021.

Cette manne financière supplémentaire offrira aux gouvernements de Ouagadougou et Bamako des rentrées fiscales et des revenus d'exportation revus à la hausse en 2024. Ces ressources supplémentaires permettront de renforcer les budgets nationaux et de consolider les réserves de change, offrant ainsi une stabilité économique bienvenue.

Les principales compagnies minières étrangères opérant dans ces deux pays aurifères devraient également bénéficier de cette embellie, améliorant ainsi leur rentabilité. Il reste à savoir si les bénéfices accrus seront réinvestis dans l'exploration de nouveaux gisements aurifères inexploités, offrant ainsi de nouvelles opportunités de développement économique pour le Burkina Faso et le Mali.

Cette perspective économique positive offre un éclair d'espoir dans un contexte marqué par des défis sécuritaires et politiques majeurs. Le Burkina Faso et le Mali semblent ainsi bien positionnés pour capitaliser sur cette situation exceptionnelle sur le marché mondial de l'or, ouvrant la voie à un avenir plus prometteur pour ces deux nations d'Afrique de l'Ouest.

Arouna Sidibé



Tribunal militaire de Bamako : Ouverture de l'Audience Ordinaire Correctionnelle

L'Audience Ordinaire Correctionnelle du Tribunal militaire de Bamako a débuté le mardi 16 avril 2024 à la Direction de la Justice Militaire, sous la présidence d'Osama DOLO, Président du Tribunal Militaire. Trois affaires étaient inscrites au rôle, mais c'est l'affaire concernant l'abus de confiance, le détournement de fonds et la violation des consignes générales militaires qui a retenu l'attention.

Le Magistrat Colonel Soumaila BAGAYOKO, substitut du Procureur près le Tribunal Militaire, était chargé d'exercer l'action publique et de requérir des sanctions contre les prévenus. Ce dossier concerne 17 prévenus, dont 3 militaires et d'autres paramilitaires et civils.

Selon le Parquet, la loi s'applique de manière équitable à tous, militaires et civils. Le Magistrat Colonel Soumaila BAGAYOKO a souligné que les militaires et les civils sont jugés de la même manière. Il a précisé que sur les 3 affaires présentées, seul le dossier d'abus de confiance a été retenu pour cette audience.

Le dossier en question porte sur un détournement de droits des militaires, qualifié d'abus de confiance par le Parquet. Les débats ont mis en lumière cette situation et ont conduit au renvoi des autres dossiers pour des irrégularités des parties.

Le Magistrat Colonel Soumaila BAGAYOKO a expliqué qu'un des prévenus, chef de poste de la Douane, est décédé suite à une attaque terroriste. Les personnes absentes ont été appelées et le dossier a été renvoyé pour régularisation. Il a assuré que ceux qui ont déjà comparu ne seront pas rappelés, pour éviter toute contradiction.

Le dossier a donc été renvoyé pour le 28 mai prochain, alors que les efforts se poursuivent pour clarifier la situation et garantir la régularité de la procédure judiciaire. Le Substitut du Procureur Près le Tribunal Militaire, le Magistrat Colonel Soumaila BAGAYOKO, a souligné l'importance du Tribunal Militaire dans l'application du droit, en particulier dans le contexte de la guerre. Il a mis en avant le fait que les militaires peuvent ressentir de la peur vis-à-vis de cette juridiction, mais il a rappelé qu'elle est là pour eux.

Il a souligné que le Tribunal Militaire joue un rôle crucial pour établir les faits dans leur véritable dimension, en particulier en ce qui concerne les infractions commises dans le cadre des combats ou de l'insécurité. Face aux allégations portées contre les militaires, il a souligné que seul un Tribunal peut réellement clarifier la situation et rendre justice de manière équitable.

Dans le contexte actuel de guerre, le Magistrat Colonel Soumaila BAGAYOKO a insisté sur l'importance du Tribunal Militaire pour les militaires, en tant qu'instance impartiale chargée de faire la lumière sur les événements et de garantir le respect de la loi, même dans des circonstances difficiles.

Fatou Sissoko



Le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO-Mali): Rentrée annuelle 2024

Le Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest (REAO-Mali) a tenu sa rentrée annuelle pour l'année 2024 le vendredi 19 avril, sous le thème "De l'État régulateur à l'État marchand : réalités et perspectives". Cet événement a été marqué par la présence de l'éminent économiste Modibo Mao Macalou et de l'ancien ministre Harouna Niang, qui ont animé les discussions.

Le Premier ministre, Dr Choguel K Maiga, accompagné de membres du gouvernement, a participé à cette rencontre dînatoire en compagnie de partenaires du REAO-Mali. La présidente de l'organisation, Dr Hawa Diarra, a souligné que le choix de ce thème était en phase avec les réalités actuelles du pays, mettant en lumière le rôle de l'État en tant que régulateur et marchand.

Cette rentrée annuelle a permis aux membres de discuter des orientations et des perspectives de l'organisation, en fonction du contexte actuel. Le Premier ministre, Choguel Maiga, a exprimé sa gratitude à la fin de la rencontre et a saisi l'opportunité pour échanger avec les responsables du secteur privé sur les perspectives à venir.

Le REAO-Mali, qui regroupe des chefs d'entreprise, vise à promouvoir l'entrepreneuriat dans un environnement économique, financier et dynamique. L'organisation a lancé diverses initiatives telles que le CEO TALK et le webinaire, ce dernier étant à sa 8e édition. Le webinaire offre un espace d'échange et de partage pour promouvoir une gouvernance vertueuse en vue d'un pays stable et prospère.

Cette rentrée annuelle du REAO-Mali a donc été l'occasion pour les membres de réfléchir sur les enjeux actuels et futurs de l'entrepreneuriat et de la gouvernance économique en Afrique de l'Ouest, tout en renforçant les liens au sein de la communauté des chefs d'entreprise.

Karamoko B Keita



Dialogue inter malien : Des conclusions connues d'avance

Au lendemain de la prise de la ville Kidal par les Forces armées maliennes (FAMA), les autorités de la Transition ont lancé un grand projet de dialogue dénommé "Dialogue inter-malien". Les gens s'attendaient à un dialogue avec les nouvelles donnes, sans Coordination des mouvements d'Azawad (CMA), de Cadre stratégique permanent (CSP) dans un contexte de fin de l'Accord d'Alger. Un dialogue pour le Mali. Malheureusement, les premières conclusions laissent à désirer.

Les conclusions de la phase communale du Dialogue inter-malien dans certaines contrées sont connues. Comme si le principal problème du Mali était la durée de la Transition en cours, la plupart des conclusions ont statué là-dessus et demandé sa prorogation. Comme si c'était tout le défi dans un pays éprouvé. Deuxième conclusion : la candidature du colonel Assimi Goïta.

En plus de ces deux recommandations s'ajoutent les dents des autorités contre les partis politiques et certaines associations à caractère ethnique. Qualifiés de pléthoriques dans un pays aussi vaste que le Mali avec 24

millions d'habitants, les 296 partis (selon plusieurs statistiques) font couler beaucoup d'encre.

D'aucuns demandent la suppression, d'autres demandent la réduction du nombre des partis politiques. Ce faisant, les partisans cette proposition font allusion aux blocs politiques en très peu de nombre en Occident. Il s'agit des démocrates, les républicains, les conservateurs et les ultras conservateurs d'un côté et les droites, gauches, centres et extrêmes d'un autre.

Pour dire qu'ils cherchent pour le Mali, le nombre de blocs politiques dans les grandes démocraties comme nombre de partis politiques. Imposer un nombre restreint de partis politiques ne serait-il pas favoriser la culture de parti unique ? Ou faudrait-il coûte que coûte faire disparaître les partis politiques avant une probable candidature du colonel Assimi afin de faciliter les choses ?

Outre les partis politiques, les associations à caractère ethnique font grand débat dans les zones du Centre du pays. Selon plusieurs sources, la dissolution de ces associations fait partie des résolutions proposées. Et souvent, à en croire les rapporteurs, cela, sous l'impulsion de certaines autorités administratives.

Koureichy Cissé

Source : Mali Tribune





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



N° VERT

80 00 22

Justice : Le président de la transition accorde la grâce à 298 détenus



Le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Dans un geste de clémence face aux conditions difficiles en milieu carcéral, le Président de la Transition malienne, le Colonel Assimi Goïta, a signé le 1er avril 2024 un décret accordant des grâces collectives à 298 détenus des établissements pénitentiaires du pays.

Cette mesure vise à alléger la surpopulation carcérale et améliorer les conditions de détention, particulièrement pendant la période de grande chaleur.

Les 298 bénéficiaires, sélectionnés parmi les détenus ayant fait preuve d'amendement et de bonnes dispositions à la réinsertion, sont issus de 32 établissements pénitentiaires à travers le Mali, dont la Maison Centrale d'Arrêt de Bamako et celle de Kéniéroba.

Cette décision historique de grâce collective s'appuie sur l'article 65 de la Constitution de 2023 et la loi de 1982 régissant le droit de grâce. Elle est motivée par "des raisons haute-

ment humanitaires" face aux effets de la canicule sur les conditions de détention.

Le Ministre rassure que ces grâces ne porteront pas préjudice aux droits des tiers et réaffirme l'engagement du gouvernement à promouvoir les droits humains et la dignité en milieu carcéral.

Cellule de Communication de Ministère de la Justice et des Droit de l'Homme

Encadré

MINISTRE DE LA JUSTICE
ET DES DROITS DE L'HOMME

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux informe l'opinion publique de la signature par le Président de la Transition, Chef de l'État, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, du **Décret N°2024-0236/PT-RM du 11 Avril 2024 accordant des grâces collectives.**

Cette décision qui est une mesure de clémence accordée aux détenus civils et militaires ayant fait l'objet d'une condamnation définitive et ayant fait preuve de leur amendement et montré de bonnes prédispositions à la resocialisation, a concerné **deux cent quatre-vingt-dix-huit (298)** détenus pensionnaires des établissements pénitentiaires suivants : **Maison Centrale d'Arrêt de Bamako, Maison Centrale d'Arrêt de Kéniéroba, Centre Pénitencier Agricole de Kéniéroba, Centre Spécialisé de Détention et de réinsertion pour Femmes de Bollé, les Maisons d'arrêt et de correction de Kayes, Nioro du Sahel, Diéma, Bafoulabe, Toukoto, Koulikoro, Kati, Dioïla, Fana, Sikasso, Koutiala, Bougouni, Kadiolo, Ségou, San, Kolokani, Kangaba, Nara, Barouéli, Markala, Niono, Kita, Kolondièba, Kéniéba, Ouélessébougou, Mopti, Bandiagara, Koro, Gao, Tombouctou et Niafunké.**

Les intéressés ont bénéficié, selon leur situation pénale, de remises partielles ou totales sur le reliquat de la peine.

Aux termes de l'article 65 de la Constitution du 22 juillet 2023 et de l'article 2 de la loi N°82-117/AN-RM du 23 décembre 1982 déterminant les conditions d'exercice du droit de grâce, cette décision est motivée par des **raisons hautement humanitaires, eu égard à la période de grande canicule** aux effets fortement ressentis dans les établissements pénitentiaires.

Elle répond également à un impératif de désengorgement des établissements pénitentiaires qui connaissent une forte densité et participe de l'amélioration du climat social en détention par la réduction de la promiscuité consécutive à la surpopulation carcérale.

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux rassure les populations que ces mesures ne sauraient aucunement porter préjudice aux droits des tiers, conformément à l'article 3 de la loi précitée et réaffirme l'engagement du Gouvernement à œuvrer inlassablement pour assurer la promotion et la protection des droits humains et la préservation de la dignité humaine en milieu pénitentiaire.

Bamako, le 19 avril 2024
Le Ministre de la Justice
et des Droits de l'Homme,
Garde des Sceaux,



Mamoudou KASSOGUE
Mamoudou KASSOGUE
Chevalier de l'Ordre national

■ Source : Ministère de la Justice

Trafic de bois précieux du Mali : Omerta sur un désastre

Selon les résultats de l'inventaire forestier national, le Mali perd près de 100 000 ha de forêt chaque année. Avec une consommation d'un m³/Pers/an, le Mali pourrait connaître un déficit en bois énergie, à partir de 2030. Sur les 32 millions d'hectares de forêts recensés en 2002, il ne reste qu'environ 17 millions. Un nouveau fléau est venu accentuer la désertification : le trafic de bois précieux vers la Chine. Un trafic frappé par la loi du silence.



Mai 2022. Il est 22 heures non loin d'une petite bourgade dans la région de Kita. Amadou Traoré, un jeune lanceur d'alerte, ne supportant plus « les bruits dans la forêt » et intrigué par les incessants voyages de remorques chargées de tronc d'arbres, fait des photos et lance l'alerte. Il n'en fallait pas plus pour mettre à jour un trafic souterrain de bois de vène, déjà vieux de plusieurs années et mettant en péril, plus que les forêts maliennes, l'écosystème déjà fragile du pays.

« Ça m'a coûté mon poste ». Un ancien responsable d'une structure des Eaux et Forêts du Mali confirme l'existence du trafic de bois précieux au Mali « depuis des années ». « Quand vous tentez de vous opposer, c'est là où vous vous rendez compte que c'est tentaculaire. Il y a eu des rapports, des audits, des alertes, des mises en garde, mais, ça persiste », explique notre interlocuteur.

D'ailleurs, Amadou Traoré, celui qui a lancé l'alerte, a dû quitter le Mali, affirmant que sa vie est en danger.

Le Mali dispose de 112 forêts classées et périmètres de protection d'une superficie de 1.338.991 ha, soit moins de 1 % de la superficie de notre pays qui fait 1 240 000 km². « Nos forêts classées font l'objet d'occupation anarchique entraînant leur dégradation. Les principaux facteurs de ces dégradations sont l'agriculture (le nomadisme agricole), la transhumance et la divagation d'animaux domestiques. Mais, la cause la plus grave, qui fait objet d'Omerta, de loi du silence, est le trafic de bois », explique encore notre interlocuteur.



Le bois qui fait l'objet de ce trafic a un nom : le bois de vène (*Pterocarpus erinaceus*), également connu sous le nom de "wengé" ou "vene". C'est un arbre de 20 à 40 mètres de haut, de couleur rose, rougeâtre aux fleurs jaunes, qui a la particularité de se reproduire difficilement. Il a remplacé chez les parfumeurs et les ébénistes du monde, le bois de rose. L'essence de bois de rose venait exclusivement du Brésil, dans la forêt amazonienne. Cet arbre a été découvert par des botanistes en 1925.

L'association Robin des Bois s'est fait connaître dans la contestation de l'utilisation des bois tropicaux et dans la préservation des forêts tropicales. Cette association a lutté dès 1995 pour faire renoncer les grandes maisons de parfum à utiliser ce bois précieux dans le parfum.

Il a donc fallu trouver d'autres solutions pour remplacer ce bois de rose. Le bois de vène, au Mali, pousse dans des zones de Kayes, Koulikoro et Sikasso. « Le pillage concerne toutes

ses zones », explique encore notre ancien responsable, toujours amère.

Le bois de vène est recherché pour sa qualité et sa couleur attrayante, ce qui en fait un matériau prisé dans l'industrie du bois, en particulier pour la fabrication de meubles, d'objets artisanaux et d'instruments de musique. Sa demande croissante a conduit à une exploitation excessive, mettant en danger les populations naturelles de bois de vène et entraînant des conséquences néfastes sur l'équilibre écologique et la biodiversité.

« Normalement, nous explique-t-on au ministère de l'Environnement, pour exploiter une forêt, il y a une procédure. Il faut s'entendre avec le village, donc présenter un document de consentement du village, présenter un plan de reboisement, préciser les espèces concernées, s'assurer que ces espèces ne sont pas sur la liste des bois en danger et dont la coupe est interdite, et surtout avoir un certificat Cites. Il y a beaucoup

de faiblesses dans cette procédure », reconnaît notre interlocuteur.

Bois braconné

La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, Cites ou Convention de Washington, est un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquels ils appartiennent. La Cites a été adoptée lors d'une réunion de représentants de 80 pays à Washington, le 3 mars 1973, le 1er juillet, la Convention entrait en vigueur.

Malgré les garde-fous, dans son rapport 2023, l'Agence d'Investigation Environnementale (EIA), tire la sonnette d'alarme pour ce qui concerne le trafic de bois précieux du Mali.

L'Environmental Investigation Agency (EIA) ou Agence d'Investigation



Environnementale fait campagne pour prévenir les crimes contre la faune et l'environnement. Les enquêteurs de l'EIA travaillent sous couverture pour rassembler des films, des photos et des informations du monde entier. Les preuves qu'ils recueillent sont présentées aux médias, au gouvernement et aux décideurs politiques afin d'informer et de persuader que des mesures doivent être prises afin de protéger les espèces, les habitats et les écosystèmes vitaux de la planète.

Son rapport 2023, intitulé « Bois Braconné », porte principalement sur le Mali. L'EIA montre comment « le commerce illégal et non durable du bois de rose du Mali a alimenté la corruption, fait pression sur les communautés et a été utilisé pour faciliter le trafic d'ivoire entre l'Afrique de l'Ouest et la Chine ».

Les conclusions de l'EIA indiquent

également que des permis d'exportation Cites non valides (auxquels manquent certaines informations essentielles) ont été couramment utilisés pour exporter du bois rose du Mali vers la Chine. Le commerce illégal de bois rose a également été un canal pour le trafic d'ivoire, facilitant notamment la contrebande de défenses d'éléphants du Gourma (*Loxodonta africana*) vers la Chine. Les populations d'éléphants du Gourma ont été décrites comme étant au bord de l'anéantissement. Selon le rapport de l'EIA, la violation de la loi malienne, qui interdit notamment l'exportation de grumes de *Pterocarpus erinaceus*, s'est prétendument appuyée sur des pratiques de corruption bien huilées qui impliqueraient des membres du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable et de l'administration forestière.

Le leadership des pays d'Afrique de l'Ouest et la dynamique de la Cites ont conduit AP Moller-Maersk, la plus grande compagnie maritime du monde, à prendre un double engagement immédiat : cesser de transporter les cargaisons de *Pterocarpus erinaceus* depuis le Mali et soutenir l'éventuelle interdiction régionale par des efforts accrus de diligence raisonnable. L'EIA attend avec impatience que la Mediterranean Shipping Company (MSC) et la Compagnie Maritime d'Affrètement-Compagnie Générale Maritime (CMA-CGM), les deux autres grandes compagnies qui seraient impliquées dans le transport de cargaisons de bois illégal en provenance du Mali, se joignent à cet effort.

Selon l'analyse de l'EIA, en avril 2022, de plus de 3 millions de tonnes et plus de 2 milliards de dollars de bois rose ont été commercialisés illégalement entre l'Afrique de l'Ouest et la Chine.

Avant la Cites et le rapport de l'EIA, le Bureau du vérificateur avait produit un rapport alarmant sur la question. En effet, le Végal avait mené une « vérification financière et de conformité qui porte sur la gestion de l'exploitation du bois au Mali au titre des exercices 2020 (1er avril au 31 décembre) et 2021 (1er janvier au 9 décembre) ».

124 conteneurs de bois de rose malien saisis

Cette vérification avait pour objectif de s'assurer de la régularité des opérations de gestion de l'exploitation du bois d'œuvre ou de sciage. Les travaux ont concerné l'examen des processus de délivrance de titres d'exploitation, de transport, d'exportation et des décisions prises pour leur encadrement.

« Le Directeur national des Eaux et Forêts détient illégalement les permis d'exportation Cites de quatre exploitants forestiers. Il ne leur a pas remis 64 permis d'exportation Cites qu'il a lui-même renouvelés en octobre 2021 sur la base de permis de coupe régulièrement délivrés avant la décision de suspension de l'exploitation du bois d'œuvre ou de sciage.

Le Secrétaire général du Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable a favorisé une société exportatrice de bois au détriment de quatre autres. Il a demandé par lettre n°00317/MEADD-SG du 24 mai 2021 au Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements d'autoriser ses structures à satisfaire aux requêtes d'intention d'exportation sur la base des permis d'exportation Cites délivrés avant la période de suspension et mis à jour par la Direction nationale des Eaux et Forêts. Cette mesure était limitative alors qu'une mesure générale de levée de suspension avait été ordonnée ».

Le Végal recommandait déjà au Ministre chargé de l'Environnement de « veiller au respect des procédures de suspension de l'exploitation

du bois conformément à la réglementation en vigueur ; de motiver les décisions prises en matière de suspension de l'exploitation forestière et la poursuite devant les juridictions pour délivrance irrégulière de permis Cites à une société ; détention illégale de permis Cites de quatre exploitants forestiers et application limitative de la mesure générale de levée de la suspension d'exploitation du bois ».

Notre forêt est pillée au profit de la Chine. Haibing Ma, expert de politique asiatique pour l'Environmental Investigation Agency (EIA) basée à Londres, a déclaré à Voice of America : « Des trafiquants chinois, en collusion avec des hommes d'affaires et des autorités au Sénégal et au Mali, parviennent à exploiter les forêts maliennes en versant des pots-de-vin aux chefs de villages locaux ».

Le trafic de bois coupé au Mali serait principalement passé par le Sénégal, notamment par le port de Dakar. Selon la plateforme de protection des lanceurs d'alerte (PPLAAF), qui a financé un consortium de journalistes sénégalais, en août 2022, les autorités sénégalaises ont saisi 124 conteneurs de bois de rose malien. Le Mali serait parvenu à lever la saisie en invoquant une exception de la Cites. « Depuis, les trafiquants Maliens passent par la Mauritanie », soutient le consortium.

Les exportations maliennes de kosso vers la Chine se sont accélérées au premier trimestre 2017, lorsque l'inscription de l'espèce à l'Annexe II est entrée en vigueur. Les commerçants ont déclaré aux enquêteurs de l'EIA que l'exploitation du kosso au Mali a commencé de manière sporadique en 2012-2013 et s'est implantée dans le pays en 2014-2015, lorsque les pays voisins ont commencé à lutter contre le commerce illégal.

Les forêts où pousse naturellement le kosso au Mali sont situées dans les trois régions du sud, Kayes, Koulikoro et Sikasso. Selon les conclusions de l'EIA, les équipes d'exploitation forestière ont d'abord saccagé

les forêts de Sikasso, Bougouni et Yanfolila, entre 2013 et 2015. Une fois que les arbres commerciaux se sont raréfiés, l'exploitation s'est déplacée vers les zones forestières de Koulikoro, Kita et Kangaba de 2015 à 2018. Depuis 2018, les équipes d'exploitation forestière se sont concentrées sur les dernières populations sauvages de kosso subsistantes situées dans les régions maliennes voisines de la Guinée et du Sénégal, notamment Kéniéba, Zones forestières de Didjan et Fadougou.

Des acteurs de l'ombre

Le commerce aurait entraîné le déclin des populations de kosso dans diverses régions forestières du sud du Mali. Le commerçant chinois connu localement sous le nom de « Frank » et son partenaire commercial, qui réalise la plus grande opération de commerce de bois de rose du Mali, auraient également été impliqués dans la contrebande d'ivoire entre le Mali et la Chine, depuis 2017 jusqu'en 2020 au moins. « De l'ivoire est sorti clandestinement d'Afrique chaque année, caché dans des bûches équarries de bois de rose, y compris des défenses d'éléphants du Gourma braconnés ».

Selon les conclusions de l'EIA, le commerce illégal du kosso en provenance du Mali est le monopole de la société Générale Industrie du Bois SARL (GIB), d'Aboubacrine Sidick Cissé. « Les enquêteurs de l'EIA ont découvert un circuit de corruption bien huilé dans la capitale Bamako, où des personnes envoyées par l'entreprise auraient été responsables de la distribution de l'équivalent de plus de 20 000 \$ US en espèces à des membres du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, la Direction de l'Administration forestière (Service des Eaux et Forêts) et la Direction du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence ».

L'EIA n'a pas reçu de réponse à ses multiples demandes d'Aboubacrine Sidick Cissé ni de Mamadou Gackou, ancien directeur national de l'administration forestière (Service des

Eaux et Forêts) et ancien secrétaire général du ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable.

Selon l'enquête de l'EIA, il y a un écart entre le volume de kosso officiellement déclaré dans les documents et le volume effectivement transporté. La source de l'EIA a estimé que l'écart équivalait à environ 15 à 20 % du volume indiqué dans les permis. Ce système de déclaration apparemment erronée pourrait être l'un des facteurs expliquant l'écart entre le volume de kosso exporté du Mali tel que déclaré par les autorités maliennes dans le cadre de la Cites et le volume importé en Chine/Vietnam tel que déclaré par les autorités chinoises et vietnamiennes dans le cadre de la Cites. La Chine et le Vietnam ont déclaré avoir importé 40 % de kosso de plus que les exportations déclarées du Mali.

En février 2022, les autorités togolaises ont arrêté 157 conteneurs pendant plusieurs jours. On ne sait pas exactement ce qui est arrivé à ces conteneurs. Les deux sociétés Maliennes identifiées dans ce trafic par le rapport EIA, sont la Société de gestion forestière d'Abdoulaye Halidou Cissé (SGFAHC) et la Générale Industrie du Bois SARL (GIB) de Cissé Aboubacrine Sidick.

« Pendant la haute saison d'exploitation forestière, jusqu'à 100 bûcherons à la tronçonneuse travaillent dans la forêt pour la plus grande entreprise malienne, la Générale Industrie du Bois SARL ». Selon l'enquête de l'EIA, les plus grands commerçants chinois paieraient jusqu'à 1,7 million de dollars par an en acomptes afin de garantir leur approvisionnement. Les entreprises maliennes sont également chargées de fournir à leurs clients tous les do-

cuments nécessaires dont les permis d'exportation Cites.

L'EIA établit que toutes les exportations de grumes de kosso équarries du Mali sont en violation de la loi malienne depuis mai 2020, en raison d'une interdiction de récolte (en vigueur de mai 2020 à mars 2021) suivie d'une réglementation d'interdiction d'exportation de grumes (en vigueur de février 2021 à ce jour) qui réaffirme les principes du code forestier malien en vigueur depuis 2010. Malgré tout, de mai 2020 à mars 2022, l'EIA estime que la Chine a importé plus de 5 500 conteneurs de kosso, en violation de la loi malienne.

« GIB et SGFAHC, deux sociétés contrôlées par le riche entrepreneur Cissé Aboubacrine Sidick, seraient responsables de la majorité de l'exploitation et de l'exportation de *Pterocarpus erinaceus* du Mali. EIA n'a



pas reçu de réponse à ses multiples demandes de la part d'Aboubacrine Sidick Cissé ».

La société civile inaudible

Le décret 10-287/P-RM [26 juillet 2010] désigne le kosso comme espèce « partiellement protégée » au Mali. A ce titre, l'espèce est soumise au cadre juridique qui régit l'exploitation forestière au niveau national, le code forestier (loi 10/028 du 10 juillet 2010).

L'exploitation illégale du kosso aurait eu lieu dans les zones protégées, à mesure que les populations sauvages se raréfient, notamment dans les réserves forestières des Monts Manding et de Kéniéba-Baoulé.

De nombreuses communautés ont élevé la voix pour dénoncer l'impact négatif de l'exploitation forestière sur leurs moyens de subsistance, notamment lors de réunions multipartites d'une journée organisées par la société civile locale, au cours desquelles les dirigeants communautaires ont pris la parole pour décrire en détail l'augmentation de l'exploitation illégale du bois de rose.

L'association Wassat-Ton, en particulier, a annoncé que son dernier recours pour protéger sa forêt était de créer des brigades locales qui patrouilleraient dans les zones où l'exploitation est la plus intense. Alors que les communautés prennent en main la protection des forêts, les risques de conflits entre les membres des communautés et les équipes de bûcherons augmentent dans la région de Kayes.

Selon les résultats de l'inventaire forestier national, réalisé en 2006 et 2014, le Mali perd près de 100 000 ha de forêt chaque année. Selon ces résultats, avec une consommation d'un m³/Pers/an, le Mali pourrait connaître un déficit en bois énergie, à partir de 2030, si des dispositions ne sont pas prises. Aujourd'hui, sur les 32 millions d'hectares de forêts recensés en 2002, il ne reste actuellement qu'environ 17 millions, très

insuffisants pour inverser la tendance au réchauffement climatique.

Selon monsieur Gakou, ancien secrétaire général du ministère, ancien directeur du service des Eaux et Forêts, « l'effectif du personnel d'encadrement est insuffisant. Actuellement la DNEF ne compte qu'environ 800 agents. Ceci est très insuffisant si on se rappelle que le ratio d'encadrement international est d'un agent pour 5 000 ha. Présentement le ratio est d'un agent pour 75 000 ha. De plus, les agents ont besoin de recyclage dans la mesure où la technologie évolue et qu'il faudrait qu'on s'y adapte ».

Le 22 février, le gouvernement togolais a intercepté au port de Lomé 157 conteneurs de 27 tonnes de bois en provenance de Bamako après avoir transité par le Sénégal. La GIB – principale entreprise mise en cause dans le rapport de EIA – en était l'expéditeur. Interrogé par Le Monde, son directeur général, Aboubacrine Cissé s'étonne de ces accusations : « Notre marchandise était sur le port de Dakar avant le début de l'embargo et elle était en règle avec des certificats Cites comme il se doit. Ce n'est pas moi qui les délivre mais l'administration des eaux et forêts. Je n'ai jamais été contacté par une ONG pour répondre à des questions. »

Entre mai 2020 et mars 2022, la Chine a importé du Mali 220 000 arbres – soit 148 000 tonnes de kosso, et ce malgré l'interdiction de sa récolte et de son commerce dans ce pays d'Afrique de l'Ouest en proie à des troubles, selon un rapport publié mercredi par l'Agence d'investigation environnementale (EIA).

Vols, pillages et braconnages

De 2012 à 2017, la Chine a importé du Mali un demi-million de kosso, d'une valeur d'environ 220 millions de dollars, a constaté l'EIA. Le Mali avait déclaré une interdiction de récolte de bois de rose en 2020, mais celle-ci a été levée l'année suivante. Depuis, une "interdiction de l'exportation de bois" est en vigueur, mais

les exportations vers la Chine se sont poursuivies, ont constaté les enquêteurs de l'EIA, qui estiment que plus de 5 500 conteneurs remplis de kosso ont été exportés vers la Chine de mai 2020 à mars 2022.

La majeure partie de l'exploitation forestière a lieu dans des zones protégées telles que des réserves forestières, en violation du code forestier malien.

Les demandes de commentaires adressées par courrier électronique à l'ambassade de Chine à Bamako et à Mamadou Gakou, secrétaire général du ministère malien de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable, sont restées sans réponse.

Selon l'EIA, le trafic de bois de rose sert également à la contrebande d'autres marchandises. De l'ivoire illégal, dont une partie provient de l'abattage des éléphants du désert du Gourma, une espèce presque anéantie au Mali, a été trouvée à l'intérieur des troncs.

"Il semble que le négociant chinois connu localement sous le nom de "Frank" et son partenaire commercial, qui mènent la plus grande opération de commerce de bois de rose du pays, ont également été impliqués dans la contrebande d'ivoire entre le Mali et la Chine, à partir de 2017 jusqu'à au moins 2020", indique le rapport. Il y a quelques mois, lorsque les enquêteurs de l'EIA ont parlé aux partenaires commerciaux de Frank, "ils étaient encore occupés à trouver comment faire sortir du pays un maximum de kosso qu'ils avaient dans le dépôt", a déclaré Raphael Edou, responsable du programme Afrique à l'EIA

Pékin, note Haibing Ma, responsable à l'EIA, a stipulé que tous ses investissements étrangers dans le cadre de la Nouvelle route de la soie "devraient s'en tenir au principe et aux orientations énoncés dans l'accord de Paris", le président Xi Jinping soulignant aussi que "la coopération entre la Chine et l'Afrique ne se fera jamais au détriment des intérêts des

peuples africains.”

Le pays doit maintenant joindre le geste à la parole et mettre fin à l'exportation de bois illégal depuis le Mali, a déclaré Haibing Ma : “En tant que grande puissance responsable, la Chine doit faire des efforts pour nettoyer ses lignes commerciales.”

“D’après notre enquête, la plupart des communautés forestières du Mali ont souffert à cause de la crise du bois de rose. Le bois est couramment volé dans les zones forestières des communautés. Les dirigeants locaux ont soulevé le problème à de multiples reprises : certains font de l’argent, eux en paient le prix”,

a-t-il déclaré. Les résidents locaux finissent par perdre leurs forêts et ne reçoivent pas d’argent pour le bois. Certaines communautés vont jusqu’à patrouiller dans leurs forêts dans l’espoir d’attraper les bûcherons eux-mêmes.

■ Alexis Kalambry

Encadré

Que rapporte ce trafic au Mali ?

Quelle est la classification nationale ? Que rapporte le trafic de bois au Trésor public du Mali ? Silence et boule de gomme !

Il est difficile de savoir ce que le trafic de bois de vène rapporte au Mali. Dans la codification douanière internationale, les principaux codes HS utilisés sont 4404 pour les grumes rondes et grossièrement équarries, et 4407 pour le bois scié.

Dans le relevé statistique des exportations du Mali, 2023, la catégorie 4403

ne concerne que les conifères, ce qui n’est donc pas utile. « C’est comme si aucune grume n’avait été exportée ! ».

Dans le code, au 4407, il est fait mention “bois tropical”, ...mais pas non plus de référence directe au bois de vène.

L’UNDOC (p.45-note #3), indique que pour la Chine, le bois de rose (défini dans la norme nationale chinoise 2017 et enregistré en Chine dans le code HS 44034980 « bois tropical bois de rose ».

AK.

■ Source : Mali Tribune

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

Modernisation de l'agriculture au Mali : Les propositions du Ministre Lassine Dembélé pour stimuler l'économie agricole



Le jeudi 4 avril 2024, le Ministre de l'Agriculture du Mali, Lassine Dembélé, a participé à la Rencontre professionnelle du Conseil national du patronat du Mali (CNPM) sous le thème "Les entreprises agricoles au Mali : cadre légal, centre d'intérêt et mode d'emploi". Cette rencontre a été marquée par la présence du président du CNPM, Mossadeck Bally, ainsi que des responsables des différents secteurs professionnels du pays.

Au cours de son intervention, le Ministre Dembélé a mis en lumière

l'écosystème institutionnel et normatif de l'agriculture au Mali, soulignant l'importance des lois telles que la loi d'orientation agricole, la loi relative au contrôle de qualité des engrais, la loi portant création du Fonds national d'appui à l'agriculture (Fnaa), la loi sur le statut des exploitations et des exploitants agricoles, ainsi que la loi sur le foncier agricole.

Une des problématiques abordées a été la fiscalisation du secteur agricole à travers l'impôt sur les bénéfices agricoles (IBA). Le Ministre a

souligné que cet impôt ne concerne que les bénéfices des exploitations non traditionnelles et que sa faible application entraîne une perte considérable pour l'État. Moins de 5 % des plus de 5710 entreprises agricoles du pays sont immatriculées, privant ainsi l'État de plus de 90 milliards de francs CFA.

Pour remédier à cette situation, le Ministre a proposé la création d'une liste exhaustive des entreprises agricoles immatriculées, permettant ainsi une meilleure implication de l'État dans le secteur. Il a également



souligné la nécessité d'adopter un arrêté interministériel précisant les conditions d'application de l'IBA, un projet pour lequel le ministère de l'Économie et des Finances doit encore travailler.

En vue de faire du Mali un moteur de l'économie agricole de la sous-région, le Ministre Dembélé a souligné l'importance de la modernisation de l'agriculture pour garantir l'autosuffisance alimentaire, la valorisation de la chaîne de valeur agricole pour fournir des produits de qualité, l'intensification des projets d'aménagement des terres, la sécurisation des espaces agricoles pour faciliter l'accès aux ressources financières, et la préservation des espaces agricoles via des textes réglementaires.

En somme, les propositions du Ministre Lassine Dembélé visent à stimuler le développement de l'agriculture au Mali en renforçant le cadre légal, en modernisant les pratiques agricoles et en favorisant l'implication de l'État pour une meilleure gestion du secteur.

Actions prioritaires pour le secteur agricole :

- Amélioration du Conseil agricole à travers l'adoption de la Politique nationale de conseil agricole et l'institution du Système national du conseil agricole.
- Loi de programmation des investissements dans le secteur agricole.
- Recensement général agricole (RGA).
- Intensification de l'irrigation de proximité avec le PNIP2.
- Développement des Agropoles.
- Promotion de l'agroécologie pour maintenir et améliorer la fertilité des sols, entre autres.

Perspectives pour le secteur agricole :

- Développement et promotion de l'irrigation de proximité.

- Aménagement des hectares à M'Béwani à travers un projet d'aménagement commercial.
- Équipement des exploitants agricoles avec des technologies adaptatives.
- Promotion de l'accès aux marchés via l'agro-industrie et le respect des normes sanitaires.
- Sécurisation des exploitants agricoles et des terres d'expérimentation.
- Introduction de technologies climato-intelligentes.
- Adaptation de la mécanisation du secteur agricole.
- Mise de l'ordre dans la distribution d'engrais et développement du secteur semencier.

Défis du secteur agricole :

- Litiges fonciers.
- Nécessité de règlement des



conflits de manière plus efficace.

- Développement du secteur semencier.
- Restructuration de la distribution d'engrais pour assurer une meilleure expertise et visibilité dans le secteur.

Ces actions et perspectives démontrent l'engagement du département de l'Agriculture envers un développement agricole durable, la sécurité alimentaire, la création d'emplois et de revenus, tout en respectant l'environnement et en faisant du Mali une puissance agricole régionale. Pour maximiser les

investissements dans le secteur agricole au Mali, il est essentiel d'identifier les filières prometteuses qui présentent un fort potentiel de croissance et de rentabilité. Cela implique de mener une analyse approfondie du marché agricole malien afin de déterminer quelles sont les cultures ou productions animales les plus porteuses et demandées sur le marché local et international.

Il est également important de prendre en compte les avantages comparatifs du Mali en termes de ressources naturelles, de climat, de main-d'œuvre et d'infrastructures pour développer des filières agricoles compétitives et attractives pour les investisseurs. Par exemple,

le Mali bénéficie de vastes étendues de terres arables, d'un ensoleillement généreux et de ressources hydriques abondantes, ce qui en fait un endroit idéal pour cultiver une variété de cultures agricoles.

En identifiant les filières agricoles les plus prometteuses, le Mali peut attirer davantage d'investisseurs intéressés par le potentiel de croissance et de rentabilité offert par le secteur agricole malien. Cela permettrait non seulement de dynamiser l'économie agricole du pays, mais aussi de créer des emplois, d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience économique du Mali face aux chocs externes.

■ **Karamoko B Keita**

www.malikile.com



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Dialogue inter-malien : Péril sur l'inclusivité ?

Les autorités de la Transition ont suspendu le mercredi dernier jusqu'à nouvel ordre, les activités des partis politiques ainsi que celles à caractère politique des associations pour raison d'ordre public. Cette suspension intervient alors le président du Comité de pilotage du Dialogue inter-malien, Ousmane Issoufi Maïga, et le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le colonel Abdoulaye Maïga, lors de leur rencontre avec les responsables des partis politiques le jeudi 4 avril, leur demandaient de mobiliser leurs militants pour la réussite de ces assises.



Dans son intervention, le président du Comité de pilotage a indiqué qu'ils ont besoin de la participation, de l'implication et de l'accompagnement des partis politiques pour la réussite de ce dialogue. A ce propos, Ousmane Issoufi Maïga avait rappelé une citation de Vaclav Havel, ancien chef d'Etat de l'ex-Tchécoslovaquie qui disait que "les partis politiques sont une sorte d'aboutissement de l'activité associative. On ne peut guère imaginer le fonctionnement d'une société démocratique sans eux".

Pour l'ancien Premier ministre, "nous devons résister et continuer de forger notre destin commun dans le dialogue, la concorde nationale, la solidarité, le vivre ensemble et la justice". Pour lui, ce dialogue doit être le cadre idéal pour débattre de tout dans la franchise, la loyauté et la vérité et pour un véritable apaisement dans le pays.

"Nous savons que vos démembrements sont partout sur le territoire national, c'est-à-dire les communes, les régions,

dans toutes les collectivités où le Dialogue inter-malien se déroulera très bientôt, à l'extérieur du Mali où les Maliens résident", a soutenu le président du Comité de pilotage, qui a sollicité l'appui indéfectible des partis politiques pour passer le message en vue de contribuer à une inclusivité réelle du processus.

Plus de 293 partis politiques

Pour sa part, le ministre d'Etat, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation



a expliqué que le Dialogue inter-malien est la volonté du chef de l'Etat de laver le linge sale en famille. Selon le colonel Abdoulaye Maïga, ce dialogue a été précédé d'autres dialogues et initiatives de réconciliation et de paix qui n'ont pas eu les effets escomptés.

Selon lui, "la perte de plus de la moitié de notre territoire national en 2012 nous rappelle sans cesse la nécessité de nous retrouver entre nous". Aussi, il dira que la fin de l'Accord issu du processus d'Alger en janvier dernier "nous oblige à nous accrocher avec l'énergie du désespoir à cette initiative salvatrice du Dialogue direct inter-malien".

Le colonel Maïga a félicité le Comité de pilotage pour son initiative de rencontrer l'ensemble des forces vives de la Nation car, pour lui, il y a de la place pour tout le monde. Il estimera qu'aujourd'hui, la seule initiative pour sortir le Mali du cycle de violence, de haine, d'intolérance

est le Dialogue direct inter-malien.

A l'endroit des partis politiques, il a précisé qu'il ne s'agit pas de conquête du pouvoir dans le cadre du Dialogue inter-malien. Il s'est associé à l'appel solennel lancé par Ousmane Issoufi Maïga aux partis politiques, de mobiliser leurs militants. Pour le ministre Maïga, l'objectif d'un parti politique est de proposer un projet de société. Il a indiqué qu'il y a plus de 293 partis politiques au Mali.

"Vous êtes une force très importante de proposition. Nous avons besoin de vos idées, remarques, observations pour sceller définitivement la paix au Mali et sortir du cycle peu reluisant de violence qui a fait suffisamment de mal", a déclaré le colonel Abdoulaye Maïga.

En décidant ainsi de suspendre les activités des partis politiques et les activités à caractère politique des associations, ces acteurs vont-ils

Dialogue Inter-malien pour la Paix et la Réconciliation

Atelier national de...

accepter de participer au Dialogue inter-malien ?

C'est la question que de nombreux observateurs se posaient. Surtout qu'à plusieurs reprises, le chef du gouvernement a invité ces acteurs à une rencontre dans le but de briser la glace entre eux et les autorités de la Transition. Les ténors de la classe politique n'ont jamais accepté de le rencontrer.

Malgré cette situation, certains avaient fait le déplacement au CICB le jeudi 4 avril dernier pour prendre part à la rencontre avec le Comité de pilotage du Dialogue inter-malien. Ce cadre aurait pu servir pour briser la glace entre les acteurs politiques et les autorités de la Transition. Mais cette suspension a plutôt creusé davantage le fossé qu'il y a entre eux car de nombreuses formations politiques ont appelé leurs militants à ne pas participer à ce dialogue.

Hadijatou Fily Sissoko
MALI TRIBUNE

Dialogue Inter-Malien : Plaidoyer pour prolonger la Transition ?

La phase communale du Dialogue inter-malien a pris fin cette semaine, après trois jours de travaux. En feuilletant les premières recommandations, on a l'impression que les délégués se sont plutôt penchés sur la prorogation de la Transition (qui a juridiquement pris fin) plutôt que sur la paix et la réconciliation entre tous les Maliens.



Une paix juste et durable ne peut résulter que d'un véritable Dialogue inter-malien, seul porteur d'une vision partagée de ce que nous avons été, de ce que nous sommes et de ce que nous voulons devenir.

C'est dans ce contexte que s'est ouverte la phase communale, régionale et nationale du Dialogue inter-malien dont l'objectif ultime est de comprendre les causes profondes des conflits qui assaillent le Mali depuis plus d'une décennie en vue de trouver des solutions

idoines à travers un dialogue franc et sincère entre tous les fils du pays.

Au cours des travaux de ce dialogue, il s'agit d'interroger sans complaisance les valeurs maliennes afin d'y puiser les ressources nécessaires et susceptibles de poser de bonnes bases pour la paix et la réconciliation nationale après la fin officielle de l'Accord pour la paix et réconciliation issu du procès d'Alger.

Ce dialogue, initialement destiné à promouvoir la paix et

la réconciliation au Mali, devient une plateforme dévoyée servant à décider de la durée de la transition, déjà terminée depuis le 26 mars 2024, ainsi qu'à promouvoir la candidature du président de la transition, le colonel Assimi Goïta.

Les rapports de la phase communale que nous avons consultés se concentrent principalement sur la prolongation de la Transition (de 2 ans à 10 ans) et sur la candidature du colonel Assimi Goïta.

Ce dialogue a-t-il été organisé pour



la paix et la réconciliation ou pour proroger la Transition ?

Selon plusieurs observateurs, plutôt que de chercher des solutions pour favoriser l'unité et la réconciliation entre les Maliens, les autorités semblent utiliser cette grande messe pour légitimer leur agenda de confiscation du pouvoir, comme elles l'ont fait lors des précédentes assises et concertations nationales.

“Tout comme avec les Assises nationales de la refondation, les militaires au pouvoir vont surfer sur ce Dialogue inter-malien pour essayer de proroger la durée de la Transition. Déjà on a vu dans les recommandations de la Commune urbaine de Gao la prolongation de la Transition pour une durée de 10 ans ainsi que la candidature du colonel Assimi. Ce dialogue servira de cadre pour les militaires de prolonger la durée de la transition

et d'asseoir sa légitimité aux yeux de la communauté internationale surtout que nous savons que c'est le président de la Transition, colonel Assimi Goïta qui a choisi l'agenda, décide de l'exécution des activités au menu et des acteurs de la mise en œuvre de ce Dialogue direct inter-malien”, analyse un observateur.

Ce qui entache à ce Dialogue, c'est l'absence remarquable de la classe politique et les groupes armés à la table.

Pour Dr. Bakary Sambe, directeur régional du Timbuktu Institute African center for Peace Studies (Bamako, Dakar, Niamey), il faudra absolument que les autorités veillent à ce que ce dialogue puisse inclure toutes les parties prenantes y compris les différentes composantes des groupes armés dans leur diversité.

“J'ai foi en la capacité des Maliens à se surpasser pour aller de l'avant ensemble. La grandeur historique d'un pays et d'un peuple reste toujours un crédit pour relever tous les défis. Elle est une force motrice pour les grands sursauts. Il en faut aujourd'hui. Le dialogue est une nécessité mais elle est aussi inscrite dans les pratiques culturelles des Maliens”, espère Dr. Bakary Sambe.

“Nous, au Timbuktu Institute, croyons qu'il faut soutenir ce dialogue et l'encourager car, par-dessus tout et au-delà même de l'impérieuse nécessité de relever les défis pressants dans ce pays, la survie du Mali est celle de notre région. La paix dans ce pays pivot est celle de tout le monde”, conclut le directeur régional du Timbuktu Institute.

Ousmane Mahamane

Source : Mali Tribune

Âgés de 8 et 13 ans, Le mariage de deux ados ukrainiens scandalise la toile

Les internautes n'en reviennent pas après l'annonce du mariage de deux adolescents ukrainiens sur les réseaux sociaux.



En effet, les deux jeunes enfants amoureux sont aussi des stars des réseaux sociaux.

Leur histoire d'amour ne s'est pas arrêtée à un simple caprice d'ado. Ils ont poussé le bouchon encore plus en loin en se mariant.

Ce qui reste le plus étonnant dans cette idylle est qu'ils ont même reçu la bénédiction de la mère de la jeune épouse.

À 8 ans, Milana a quitté le domicile familial comme tout mariée pour s'installer avec son époux Pavel 13 ans.

La mère de la jeune mariée est très impliquée dans cette histoire d'amour en encourageant sa fille dans cette décision.

Le père de Milana, divorcé avec la mère de cette dernière, ne vit plus avec elles.

Il se dit choqué par cette décision de sa fille et surtout par le comportement de son ex-femme.

La maman les encourage à poster leur quotidien sur les réseaux sociaux. Ils n'hésitent donc pas à montrer leur vie de couple comme

le ferait des adultes.

Une situation qui révolte plus d'un.

Qui a célébré le mariage ? Quelles sont les motivations de la mère de Milana pour soutenir cette union d'ado ?

Telles sont les questions que se posent les internautes. Selon les récentes informations, une enquête serait ouverte pour faire la lumière sur cette affaire.

Source : L-frii

Retrait des militaires américains du Niger : Un tournant dans la lutte contre le djihadisme au Sahel



Les États-Unis ont récemment annoncé le départ imminent de leurs mille soldats engagés dans la lutte contre le djihadisme au Niger, suite à la demande du régime militaire de Niamey. Cette décision marque la fin d'un accord de coopération militaire signé en 2012 entre les deux pays, accord que le Niger a dénoncé en mars dernier, estimant qu'il avait été imposé par Washington.

Les soldats américains étaient particulièrement actifs dans la région du Sahel, où ils luttaienent contre le djihadisme, notamment en disposant d'une importante base de drones à Agadez, dans le nord du pays. Suite à la rupture de l'accord

de coopération militaire, des manifestations ont eu lieu à Niamey pour exiger le départ immédiat des troupes américaines, en soutien au régime en place.

Cette décision du Niger de mettre fin à la présence militaire américaine s'inscrit dans un contexte plus large de réaligement géopolitique. En effet, le nouveau régime militaire a également demandé le départ des soldats français et s'est rapproché de la Russie, suivant ainsi la tendance des pays voisins tels que le Mali et le Burkina Faso, également dirigés par des militaires.

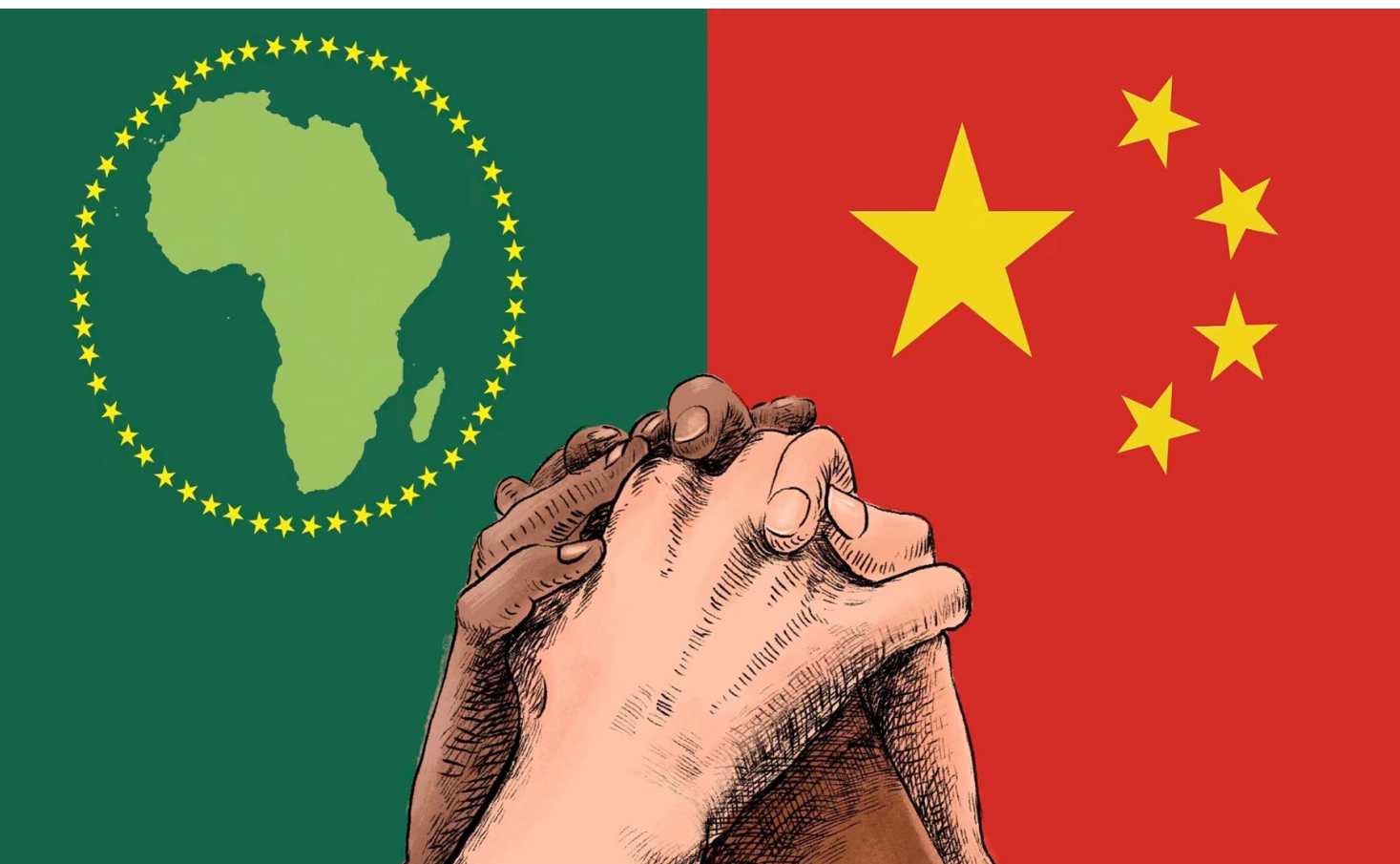
La Russie, de son côté, a exprimé son intention d'intensifier sa coo-

pération militaire avec le Niger, et des accords en ce sens ont été signés après la visite d'une délégation russe à Niamey en décembre dernier. Ce rapprochement entre le Niger et la Russie souligne un changement significatif dans l'équilibre des alliances dans la région.

Le retrait des militaires américains du Niger marque un tournant dans la lutte contre le djihadisme au Sahel et ouvre la voie à de nouveaux partenariats stratégiques pour le pays. Il reste à voir comment cette évolution influencera la situation sécuritaire dans la région et les dynamiques géopolitiques en Afrique de l'Ouest.

Arouna Sidibé

La Chine et l'Afrique : Unies pour faire du 21e siècle



Un siècle de leur développement et de leur redressement

Comme le veut la belle tradition de la diplomatie chinoise, S.E.M. Wang Yi, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois et Ministre des Affaires étrangères, a de nouveau choisi l'Afrique comme la destination de son premier déplacement à l'étranger de l'année, en se rendant du 13 au 18 janvier en visite en Égypte, en Tunisie, au Togo et en Côte d'Ivoire.

Il s'agit de la 34e année consécutive que le Ministre chinois des Affaires étrangères réserve au continent africain sa première visite de l'année. Certains diraient que ce n'est qu'une visite de routine, mais comme l'ont fait remarquer les hôtes qui ont accueilli le Ministre chinois avec un grand enthousiasme et beaucoup de joie, cette

visite, intervenue dans un contexte particulier et ponctuée de tant d'échanges stratégiques, a une portée significative. Elle a permis à la Chine et à l'Afrique de faire entendre leur voix à l'unisson.

La Chine et l'Afrique sont unies par des liens d'amitié indestructibles et un soutien mutuel sans faille.

Comme le Ministre chinois l'a lui-même affirmé, tout au long de son voyage sur le continent, il a pleinement ressenti l'amitié des peuples africains envers le peuple chinois ainsi que la solidité de la confiance mutuelle qui les unit. Ces quatre pays ont exprimé dès les premières heures leur soutien sans équivoque à la position du gouvernement chinois sur la question de Taiwan, tout comme les autres pays africains ayant des liens diplomatiques

avec la Chine qui ont tous exprimé, sous différentes formes, leur attachement au principe d'une seule Chine et leur ferme soutien à la cause de la réunification pacifique de la Chine.

On voit donc bien que sur les questions touchant aux intérêts vitaux et aux préoccupations majeures de la Chine, les pays africains sont les plus résolus dans leur attitude et les plus fermes dans leur position. Le Ministre chinois a, de son côté, réaffirmé le soutien indéfectible de la Chine aux efforts des pays africains pour sauvegarder leur souveraineté, leur indépendance et leur dignité nationale, donnant par là une illustration concrète de la belle tradition de soutien mutuel entre les Chinois et leurs frères et sœurs africains.

Les liens d'amitié et de confiance

qui unissent la Chine et l'Afrique ont été forgés par leurs dirigeants de l'ancienne génération. Resserrés pendant la lutte commune pour la libération et l'indépendance nationales et rehaussés dans le développement et le redressement de l'une et de l'autre, ces liens, portés aujourd'hui par une nouvelle génération, continuent de se fortifier quelle que soit l'évolution des circonstances.

La Chine et l'Afrique sont unies par la détermination à poursuivre en toute indépendance une voie de développement adaptée à leurs conditions nationales.

S'il y a 60 ans, lors de la toute première tournée en Afrique du Premier Ministre chinois Zhou Enlai, on assistait à un premier réveil de l'Afrique qui l'a amenée à l'indépendance politique, il est clair qu'aujourd'hui un nouveau grand réveil de l'Afrique, fondé sur l'indépendance économique, est déjà à l'œuvre. De plus en plus de pays africains sont conscients que le prétendu modèle de bonne gouvernance imposé à l'Afrique, qu'il s'agisse du consensus de Washington ou du néolibéralisme, n'a pas pu apporter la paix, le développement et le bonheur aux peuples africains. Plus que jamais ils sont déterminés à prendre en main leur propre destin.

Face aux changements inédits depuis un siècle que traverse notre monde ainsi qu'aux multiples défis qui se posent devant eux sur le plan tant national qu'international, nombre de pays africains sont engagés dans la recherche d'une voie de développement adaptée à leurs propres conditions. La Chine, quant à elle, travaille également à faire avancer le grand renouveau de la nation par la modernisation à la chinoise. Portant la vision d'un monde multipolaire égal et ordonné où tous les pays doivent avoir leur place et d'une mondialisation économique inclusive dont les fruits doivent bénéficier à tout un chacun, la Chine est un compagnon de route naturel sur lequel l'Afrique pourra toujours compter pour ac-



célérer son développement tout en maintenant son indépendance, car plus que tout autre pays, la Chine souhaite voir l'Afrique trouver une voie de modernisation à l'africaine qui conduise à son émergence collective et lui apporte paix et prospérité.

La Chine et l'Afrique sont unies par une coopération mutuellement bénéfique qui a su et saura encore répondre aux besoins réels des peuples.

Au cours des dernières décennies, notamment depuis la création du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) il y a 24 ans, la Chine et l'Afrique ont ensemble accompli des réalisations historiques dans leur coopération, ce qui a non seulement contribué au bien-être des populations, mais aussi créé un effet d'entraînement qui a conduit la communauté internationale à accroître leur investissement sur le continent.

Dans le nouveau contexte, comment faire avancer la coopération sino-africaine pour qu'elle reste en phase avec le temps, réponde mieux aux aspirations des populations et continue d'être à la pointe de la coopération internationale, ce sont les questions auxquelles la Chine et l'Afrique ont à répondre

ensemble.

Cette année, le FOCAC se réunira de nouveau en Chine. Ce sera une belle opportunité pour les pays membres de mener en profondeur leurs discussions autour des sujets d'intérêt commun, y compris sur le renforcement de l'échange d'expériences en matière de gouvernance, afin de mieux identifier des voies et moyens efficaces pour accélérer leur modernisation. Il est certain que la nouvelle session de ce Forum plein de vitalité permettra d'ouvrir de nouveaux horizons à la coopération sino-africaine en la portant à un niveau plus élevé, et donc de traduire davantage en réalité la vision d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique encore plus solide que partagent les dirigeants chinois et africains.

L'Afrique est le continent d'avenir. Le déplacement du Ministre chinois des Affaires étrangères montre d'une manière convaincante que la Chine et l'Afrique, de vrais amis et de bons partenaires, ont toutes les possibilités de faire du 21^e siècle le siècle de leur développement et de leur redressement. C'est un courant historique que personne ne saurait arrêter.

(Yi Da est un spécialiste aux relations internationales basé à Beijing.)

Compétitions interclubs africaines : Forcément un malien en finale

Avec le Tout Puissant Mazembe et Al Ahly qui s'affrontent en demi-finale de la Ligue africaine des champions, un footballeur malien sera forcément en finale de la compétition à l'issue d'une double confrontation dont la manche aller se joue ce samedi en RD Congo.



Les compétitions interclubs africaines tirent leur fin. Avant les finales prévues pour la fin du mois prochain, les demi-finales vont se disputer ce week-end en Ligue des champions mais aussi en Coupe de la Confédération. Dans la première compétition citée, le carré d'as est composé de : Al Ahly (Egypte), le TP Mazembe (RD Congo), l'Espérance Sportive de Tunis (Tunisie) et les Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud). En vue d'une place en finale, les rencontres des demi-finales aller auront lieu ce week-end, notamment le 20 avril avant les matchs retours prévus les 25 et 26 avril 2024.

De belles affiches comme l'indique

la Caf : "Les quatre clubs encore engagés dans ce tournoi totalisent 21 titres de la Ligue des champions de la Caf TotalEnergies : onze sacres pour Al Ahly, cinq pour le TP Mazembe, quatre pour l'ES Tunis et un seul titre pour Mamelodi Sundowns. Pour la première affiche, l'on assistera à un duel intéressant entre Maliens. Avec Fily Traoré (meilleur buteur du championnat congolais) dans les rangs du Tout Puissant Mazembe et Aliou Dieng du côté d'Al Ahly, la double confrontation s'annonce électrique entre deux géants du football africain. « Dix ans après leur dernière apparition à ce stade de jeu, les Congolais du Tout Puissant Mazembe, finalistes de la Coupe

du Monde des Clubs de la Fifa en 2010, et quintuples champions d'Afrique, font un retour fracassant sur le devant de la scène. Les Corbeaux devront surmonter un obstacle majeur en rencontrant Al Ahly, tenant du titre, à Lubumbashi", a fait savoir la Caf. Quelle que soit l'issue de cette opposition, un Malien sera forcément qualifié pour la finale

Quant à l'autre affiche des demi-finales, elle s'annonce aussi palpitante : "A Tunis, l'Espérance Sportive poursuit sa quête d'un cinquième titre en recevant samedi Mamelodi Sundowns, vainqueur de l'African Football League (AFL). L'écart entre les quatre clubs étant très mince, toutes les écuries ont leurs chances d'aller jusqu'au bout de ce



tournoi cette saison". A noter que la finale de la Ligue des Champions est prévue le 18 mai pour la rencontre aller et le 25 mai pour le match retour qui va consacrer le vainqueur de cette édition.

Fin de course pour le Stade malien

En Coupe de la confédération, les demi-finalistes sont également connus. Le tenant du titre USMA d'Algérie affronte la RS Berkane du Maroc. Dans l'autre match, Zamalek SC d'Egypte accueille Dreams FC du Ghana. Prévue en double confrontation, la finale aller de la Coupe de la Confédération aura lieu le dimanche 12 mai, le retour est fixé au dimanche 19 mai 2024.

Seul club malien encore en lice, l'aventure s'est arrêtée pour le Stade malien de Bamako à l'étape des quarts de finale. Battus à Bamako au match aller (1-2), les Blancs de Bamako qui n'ont pas pu faire mieux qu'un 1-1 au retour joué à Kumasi ont été éliminés de la compétition. Une élimination qui aura fait cou-

ler beaucoup d'encre et de salive à cause du management du club de Sotuba. En effet, après la qualification du club pour les quarts de finale, la direction a démis de ses fonctions l'entraîneur Sékou Seck pour insuffisance de résultats et autres détails sur la façon de jouer de l'équipe. "Le niveau de jeu diminuait. Les joueurs n'étaient plus motivés. On a compris qu'il faut un changement au niveau de l'encadrement. Un nouveau staff pour préparer mentalement les joueurs a été engagé. Il peut compter sur le soutien des supporters à franchir le cap", avait pourtant justifié Mahamadou Samaké, président du Stade malien.

Un détail qui aura beaucoup pesé sur les chances du club malgré le retour de l'ancien entraîneur Mamoutou Kané "Mourlé" qui n'a pas produit l'effet miracle. En fin de compte, le Stade malien de Bamako a été éliminé avec beaucoup de regret d'une compétition qu'il a remportée en 2009.

Programme des rencontres

Demi-finales de la Ligue des champions

Samedi 20 avril (match aller)

13h00 GMT | TP Mazembe vs Al Ahly SC

19h00 GMT | Espérance Sportive Tunis vs Mamelodi Sundowns

Vendredi 26 avril (match retour)

18h00 GMT | Mamelodi Sundowns vs Espérance Sportive Tunis

19h00 GMT – Al Ahly SC – TP Mazembe

Demi-finales Coupe de la Confédération (aller)

Dimanche 21 avril

USMA Alger-RS Berkane, 16 h GMT

Zamalek SC- Dreams FC, 19 h GMT

Alassane

MALI TRIBUNE



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre petite vie rangée vous convient telle qu'elle est. Vous avez peur du changement au point de ne jamais prendre de risques. Pourtant, c'est souvent en prenant des risques que l'on obtient ce qu'on veut, à condition que les risques soient calculés, bien sûr. Si vous restez dans votre zone de confort, vous pourriez ne jamais évoluer, alors prenez ces risques qui vous font tant peur, et visez encore plus haut, vous le méritez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Aujourd'hui, vous serez challengé par vos collègues, mais n'oubliez pas que la rivalité au travail peut être un catalyseur pour l'amélioration personnelle. Vous pourriez être inspiré pour donner le meilleur de vous-même et vous surpasser. Mais attention à ne pas créer de conflit avec vos relations professionnelles. Sachez prendre du recul et faire les choses bien, toujours dans les règles de l'art. Cela vous sera bénéfique.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Élargissement de votre entourage professionnel. Vous créez de nouvelles relations qui pourraient s'avérer intéressantes et enrichissantes. Une idée de carrière à laquelle vous ne pensiez pas pourrait surgir dans votre esprit du fait de ces récentes connaissances. Vous vous ouvrez sans retenue à la nouveauté. Pour vous, l'important est avant tout de vous ouvrir à des manières différentes de penser votre travail afin de rester innovant.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Au bureau, vous êtes déterminé à défendre vos idées. Votre imagination et votre créativité seront appréciées par vos collègues. Vous devrez aussi rester souple et écouter les propositions des autres. Montrez l'étendue de vos compétences et gardez confiance en vous, tout en faisant preuve d'ouverture. C'est par l'échange d'idées que vous obtiendrez les meilleurs résultats. La réussite est au bout du chemin.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous êtes déterminé à réussir. Quelle que soit l'ambiance au travail, vous faites preuve d'une volonté sans faille. Votre objectif ? Mener chacun de vos projets au succès ! Votre application et votre sens de l'investissement sont des atouts indéniables. Vous réussissez ce que vous entreprenez, sans vous soucier de ce que votre entourage professionnel pense de vous. Vous savez que vous faites toujours de votre mieux, c'est tout ce qui compte.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Quelques petites insatisfactions à prévoir. Pas d'inquiétude, rien qui ne saurait être réglé rapidement. Une réorganisation de vos tâches à accomplir est peut-être à envisager, en donnant la priorité au plus urgent. Ne soyez pas dans l'urgence, travaillez de manière consciencieuse. Stresser pour des petites contrariétés vous rendra moins performant dans vos missions. Détendez-vous, tout en restant concentré.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

N'envisagez pas de demander des faveurs à vos supérieurs hiérarchiques aujourd'hui : elles risquent fort de ne pas vous être accordées, les influx planétaires n'étant guère favorables. Profitez de cette journée pour travailler en harmonie avec vos collègues afin de maintenir une atmosphère positive et productive. Le moment viendra où les astres seront plus favorables à l'avancement de votre carrière.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre caractère ambitieux donne du fil à retordre à vos collègues, et ce, plus d'une fois. Sûr de vous, vous n'hésitez pas à vous challenger au quotidien et à créer autour de vous un esprit de compétition. Attention que cela ne nuise pas trop à vos relations au bureau. Tout le monde n'apprécie pas les défis et l'important reste tout de même le travail en équipe. Gare à ne pas créer un climat de tension !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous devez veiller à votre organisation au travail. Si ce n'est pas déjà fait, structurez votre planning et respectez-le à la lettre. Cela vous permettra d'éviter l'éparpillement et de canaliser votre énergie. Vous gagnerez en productivité et vos efforts seront remarqués par votre hiérarchie. Des appréciations positives de la part de vos collègues sauront valoriser vos progrès.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Il vous arrive d'avoir le sentiment que vos tâches sont répétitives, et de vous ennuyer par moment. Afin de rompre cette routine, instaurez par exemple une règle selon laquelle vous ne devez pas quitter votre travail sans avoir appris quelque chose de nouveau. Cela pourrait être en bureautique ou dans tout autre domaine. À chaque nouveau jour un nouvel apprentissage : l'ennui et la routine pourraient disparaître comme par magie.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous avez tendance à procrastiner en ce moment. Si vous avez le droit de remettre une ou deux choses à plus tard, attention à ne pas tomber dans la paresse. Les tâches non réalisées devront l'être tôt ou tard, gare à la surcharge ! Si cette procrastination passagère est due à une baisse de forme, accordez-vous de petites pauses régulières au cours de la journée. Vous gagnerez en efficacité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ciel un peu agité. Plusieurs imprévus risquent de survenir, vous saurez le gérer à condition de garder votre sang-froid et votre esprit d'initiative. Faites-vous confiance, vous avez les ressources nécessaires pour contrôler la situation. Des personnes de votre entourage ont également des compétences qui pourraient vous aider, demandez leur conseil. On résout plus facilement les problèmes en faisant appel à l'esprit collectif.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Moutaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23